

PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE
P 008189

Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X Editeur responsable: Camille Baise Chaussée Saint-Pierre, 208 1040 Bruxelles

Signes N°4 des Temps

PLAIDOYER ET ANTIRACISME

Comment obtenir de meilleures politiques publiques ?

Publication de BePax Paraît 5 fois par an

OCTOBRE-NOVEMBRE 2019



Sommaire

Comité de rédaction

Benjamin Peltier, Edgar Szoc, Laetitia Werquin, Simon Lechat, Jihad Guenaou, Yannicke de Stexhe, Aïchatou Ouattara Sakina Ghani.

Rédaction-Administration

ASBL BePax Chaussée Saint-Pierre, 208 1040 Bruxelles

Tél.: +32 (0)2 896 95 00 E-mail: info@bepax.org facebook.com/bepaxasbl www.bepax.org

Compte bancaire: BE 28-7995-5017-6120

Mise en page

www.acg-bxl.be

EDITO	3
DOSSIER	
Le plaidoyer antiraciste au niveau européen : un travail de long terme	
Interview de Juliana Wahlgren de ENAR	4
NAPAR, une coalition belge pour un plan d'action interfédéral de lutte contre le racisme	
Sakina Ghani	7
Racisme structurel à l'emploi : des mécanismes subtils mais réversibles	
Sakina Ghani	9
Restitution de biens coloniaux : les victoires successives des organisations d'afro-descendant·e·s	
Interview de Mireille Tsheusi Robert	12

L'appel de Rabia pour une régularisation

15

des sans-papiers

Edito

PLAIDOYER ET ANTIRACISME

Comment obtenir de meilleures politiques publiques ?

'accord de gouvernement flamand sorti récemment nous donne à voir une Flandre qui revient en arrière sur une série d'acquis en termes de lutte contre le racisme. Acquis qui étaient parfois, voir souvent, plus important que du côté francophone. Mais cela va changer: le niveau de protection des personnes minoritaires ou fragilisées va drastiquement baisser en Flandre: la région se retire d'UNIA (le centre pour l'égalité des chances) et va retirer son soutien au minderhedenforum le "forum des minorités" large coupole associative ou encore à l'association IntegratiePact de Wouter Van Bellingen, dont la mission était d' "encourager le plus grand nombre possible d'acteurs à prendre des mesures pour lutter contre la discrimination fondée sur la nationalité, la race et l'origine et pour promouvoir le respect mutuel". Nous ne pouvons ainsi que constater une évolution de la société qui ne se fait pas/plus dans la direction d'un renforcement des droits et des libertés pour tou·te·s. Nous devons l'avoir en tête dans la réalisation de nos missions avec Bepax: non seulement la lutte contre le racisme est loin d'être terminée mais en plus quelques décisions politique peuvent la faire reculer de plusieurs années. Quand nous avions décidé de consacrer un numéro du Signes des temps à la question du plaidoyer dans la lutte antiraciste, nous n'avions évidemment pas cette évolution en Flandre en tête, mais celle-ci jette un éclairage nouveau sur la question : on ne peut

espérer faire évoluer les choses en ne travaillant que sur la sensibilisation. Il faut passer par des décisions politiques, construire un cadre juridique et législatif qui non seulement empêchent les discriminations, mais aussi contribuent à façonner un autre cadre sociétal.

Réaliser un travail de plaidoyer est une évolution récente dans le travail de notre association, il est dans un premier temps venu via notre implication dans la "coalition pour un plan national contre le racisme", celle-ci sera présentée dans un article écrit par Sakina Ghani, chargée de plaidoyer chez Bepax. Deux focus seront ensuite réalisés sur des sujets concrets de plaidoyer: la question de la restitution des biens coloniaux mal acquis avec Mireille Tsheusi-Robert et la question de la discrimination à l'emploi avec Sakina Ghani. Mais à notre époque, le plaidoyer ne peut se limiter au niveau national: l'échelon européen est également crucial. Celui-ci sera abordé via un entretien avec Juliana Wahlgren du réseau européen contre le racisme (ENAR). Bonne lecture!



Benjamin Peltier

Dossier

Le plaidoyer antiraciste au niveau européen: un travail de long terme

Interview de Juliana Wahlgren de ENAR

Juliana Wahlgren travaille au réseau européen contre le racisme en tant que Senior Advocacy Officer, chargée du plaidoyer donc, depuis près de quinze ans. Cela en fait une observatrice privilégiée de l'état de la situation au niveau européen. Nous l'avons rencontré.

ur quelle base s'est créé ENAR (European Network Against Racism - Réseau européen contre le racisme) ?

ENAR est parti d'une initiative de la commission européenne à la fin des années nonante. Il y avait deux chantiers de directives en cours, les directives races et emplois, et pour celles-ci ils ont créé un groupe de travail ad hoc qui à l'époque s'appelait le strarting line group. C'était un groupe composé de spécialistes du racisme, principalement

Quel changement législatif réclamer pour lutter contre le racisme structurel ? de la société civile, dont la mission était de contribuer à la rédaction et à la qualité des deux directives en préparation. Avant la sortie de ces directives, le droit européen ne protégeait quasiment pas contre les discriminations, et en tout cas pas contre celles basé sur les critères de race, ethnicité ou de religion. Le travail du groupe va être perçu comme extrêmement précieux et efficace. La commission va donc chercher à le prolonger, le pérenniser, notamment dans un but de monitoring de l'application desdites directives. Cela va donc progressivement se transformer en une plateforme pour la société civile active dans la lutte contre le racisme au niveau européen. ENAR va alors commencer à organiser son travail autour de cinq axes: Romaphobie, antisémitisme, islamophobie, afrophobie et racisme anti-migrants.

Notre principale avancée sur la question fut le "plan Roms" de 2008: ce fut la première fois qu'on obtenait un plan ethno-racial spécifique qui visait à tacler les discriminations multiples qui touchaient cette population.

Depuis l'arsenal législatif européen s'est progressivement complété. Pour-

tant il reste un énorme problème d'harmonisation: les critères protégés concernant les discriminations ne sont pas les mêmes selon les secteurs: on va pouvoir discriminer sur base de la religion dans un secteur mais pas sur le handicap et dans un autre ce sera l'inverse. Il y a très peu de cohérence. C'est donc une de nos revendications de longue date de demander cette harmonisation.

C'est aussi une évolution de notre plaidoyer, avant nous poussions à utiliser le "plan Rom" comme modèle à suivre pour tous les autres racismes. Mais ces dernières années l'évolution de la réflexion dans les milieux antiracistes à poussé à bousculer ce principe: nous pensons maintenant que les choses doivent s'aborder avec les lunettes de l'intersectionnalité 1 et du racisme structurel. Il n'est plus possible d'envisager les choses "en silo", séparément. Cette évolution, cette conviction nouvelle. nous fait alors buter sur une nouvelle question: quel changement législatif devons-nous réclamer pour lutter contre ce racisme structurel?

Autrement dit comment résoudre ce problème par le droit. C'est une question à laquelle il est extrêmement difficile de répondre: il est aisé de rendre visible l'existence de discriminations multiples, et donc de racisme structurel, dans la société, ça l'est moins de le faire reconnaitre par les pouvoirs publics.

ENAR regroupe principalement des associations issues de minorités raciales ou religieuses. Dans le monde francophone, et particulièrement en France, ces groupes sont souvent maintenus à l'écart sous des prétextes de "communautarisme". Est-ce une critique qui survient aussi parfois au niveau européen?

Non, c'est vraiment une spécificité française. Au niveau européen tout le monde trouve cela normal. De même que les groupes de pression pour une meilleure politique cycliste sont des cyclistes, les groupes de pression pour une meilleure lutte contre le racisme sont des groupes de personnes qui subissent le racisme. C'est juste du bon sens. A un moment il faudra que en France, mais aussi en Belgique, ceux qui dénoncent le communautarisme. les dominants, acceptent le principe, assez basique, de représentation.

Ceci dit, ça ne nous empêche pas, comme décrit plus haut, de réfléchir à notre manière d'attaquer la question structurelle du racisme et donc pas de manière singulière. Si on veut attaquer le racisme structurel on doit pouvoir avoir une approche transversale et intersectionnelle. Mais je ne suis pas sûre que cette remise en question que l'on a, soit vraiment en lien avec la critique communautariste.

Est-ce que dans le domaine de la lutte contre le racisme, l'union européenne est plus volontariste que ses États membres?

Cela dépend évidemment toujours de quel État membre on parle, mais globalement on peut probablement dire oui. Sur la question des discriminations dont les Roms font l'objet par exemple, l'UE a été beaucoup plus loin que ses États membres et a vraiment cherché à ce que ces populations soient protégées dans les différents pays de l'UE. Le problème qui se pose ensuite malheureusement est celui de l'efficacité: une volonté européenne sans volonté des États, cela débouche souvent sur une inefficacité effective des politiques. C'est le cas pour les Roms, mais aussi pour les migrants par exemple: l'UE a adopté un plan d'intégration des migrants, plan plus progressiste que ce que faisaient la plupart des États, mais deux ans plus

tard seulement 7% des budgets alloués ont été utilisés par les États membres que cette question n'intéresse pas.

Autrement dit, même si il y a parfois une volonté de la commission d'avancer sur ces questions c'est aussi une volonté molle: on ne fait rien pour surveiller et imposer l'application par les États. Il y a d'autres sujets sur lesquels la commission se montre beaucoup plus volontariste, mais ce n'est clairement pas le cas de la lutte antiraciste.

Par ailleurs, si dans la commission Juncker il y avait une certaine écoute sur ces questions, ENAR est assez inquiet concernant la nouvelle commission von der Leyen. Notamment dans les documents auxquels nous avons eu accès, l'égalité pour eux signifie égalité de genre ou en matière de handicap. La question ethnique et raciale disparait dans leur vision de l'égalité. De plus, leur adoption d'une sémantique initialement issue de l'extrême-droite, nous fait craindre un renforcement de celle-ci.

Durant toutes ces années quelles ont été les victoires d'ENAR en termes de plaidoyer?

Il y a pas mal de choses dont on peut être fier. En vrac en voici quelquesunes: la reconnaissance par le parlement européen de l'afrophobie comme forme de racisme spécifique. L'adoption, par le même parlement, de mécanismes de monitoring et de sanctions sur les discours de haine en son sein. Dorénavant si un parlementaire tient des propos racistes, une procédure, avec des sanctions à la clé, se met en place. Un autre élément important fut la réalisation du code of conduct, un accord avec les géants du web, les GAFA, pour qu'ils mettent en place un système de contrôle et de monitoring des discours de haine en ligne. Dorénavant il y a dans chaque pays de l'Union Européenne un groupe de spécialistes issus de la société civile, chargé d'analyser les plaintes.

Mais au-delà de ces avancées en plaidoyer, finalement le plus grand apport d'ENAR est un apport en termes de mise en réseau. En faisant se rencontrer des

centaines d'associations issues de toute l'Europe, nous contribuons à renforcer cette base, à améliorer sa capacité à elle-même engranger des victoires et des résultats. En Belgique par exemple la mise en place de la "coalition pour un plan national de lutte contre le racisme" est une réelle avancée et nous nous plaisons à penser que ENAR n'y est pas pour rien.

Il est reproché aux institutions européennes de manquer de diversité: si on regarde la commission ou l'administration européenne il y a peu ou pas de personnes racisées. C'est d'autant plus frappant qu'à ce niveau-là ça commence à changer au niveau national, comment expliquer ce retard au niveau européen?

Une des raisons qui explique cela c'est justement la politique de diversité active de l'union: ils ont des guidelines, assez bien respectées, pour garantir la "diversité". Mais leur définition de la diversité dans ce cas ne couvre que les critères de "genre", "handicap" et "orientation sexuelle". "Race" et "religion" en sont absentes. Résultat, tout en étant persuadée de favoriser la diversité, l'UE reste entièrement blanche. En effet, en l'absence de règles structurelles c'est un phénomène de reproduction classique qui s'opère: on engage des profils similaires à ceux que l'on a toujours engagés. L'exception est un peu venue du parlement européen, car là, le suffrage universel a permis à des personnes racisées d'accéder à des sièges de parlementaire. Mais là aussi on voit que cette évolution ne coule pas de source: on se souvient de ce député britannique noir, Magid Magid, qui s'était vu refuser l'accès au parlement lors de son premier jour "à cause de son look". Dans une institution entièrement blanche, le racisme de fait est la norme. De plus, ce réel apport de diversité permis par les dernières élections européennes risque de ne pas durer: quand les





parlementaires britanniques s'en iront avec le Brexit ce sera la moitié des minorités raciales et religieuses au PE qui s'en iront avec eux·elles.

Si on se place maintenant sur la question des perspectives: quel serait le but ultime pour ENAR? Quelle victoire en plaidoyer souhaiteriez-vous obtenir?

Ce que je vais énoncer là est un peu un vœu pieux, je ne suis pas sûre que ça soit possible, mais si on parvient à traduire "l'intersectionnalité" dans la loi on aura gagné. Car alors tous les mécanismes de domination sont inclus et peuvent etre travailles. On ne travaillerait plus au cas par cas, en oubliant systématiquement certains types de domination et/ou de mécanismes. Mais pour en arriver là, cela signifierait qu'il y aurait eu au préalable une prise de conscience, et une reconnaissance, de la part des élites européennes des privilèges dont ils-elles jouissent.

Dans une optique un peu plus réaliste, nous souhaiterions l'aboutissement de la "directive horizontale" bloquée depuis plusieurs années par une série de pays, dont l'Allemagne, qui vise à harmoniser toutes les règles en termes de lutte contre les discriminations et promotion de l'egalité. Actuellement certaines règles ne vont concerner que les critères de "genre" et "handicap" tandis que d'autres vont concerner "la religion" et "l'orientation sexuelle". Nous voudrions que toutes ces législations concernent systématiquement les huit critères reconnus au niveau européen. Cette demande nous ne sommes pas les seuls à la porter, nous la portons avec toutes les associations de personnes concernées par ces huit critères. C'est une belle alliance qui s'est mise en place et nous espérons pouvoir aboutir dans ce projet.

NAPAR,

une coalition belge pour un plan d'action interfédéral de lutte contre le racisme

Il y a deux ans et demi, une quarantaine d'organisations issues de la société civile antiraciste, en majorité, se réunissait afin d'activer l'engagement pris par la Belgique à Durban en 2001. Pour la première fois, une coalition bilingue qui couvre tout le territoire national se créait afin de fournir des efforts pour la création d'un plan d'actions interfédéral de lutte contre le racisme (plan NAPAR). La coalition NAPAR a rencontré des institutions publiques, des partis politiques et a grandie. Quel bilan politique après cette année électorale ? Quels sont les nouveaux projets de la coalition ?

Des engagements qui ont atteint leur "majorité"

En 2001, une délégation belge participe à la conférence mondiale de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance organisée par l'UNESCO. Cette initiative est née après la seconde guerre mondiale avec pour objectif un engagement politique des états à lutter contre la discrimination raciale en mettant sur pied des actions coordonnées et mesurables. Cependant, cette invitation à agir étant non contraignante, c'est ainsi que 18 ans plus tard, et bien que ces engagements aient été adoptés par la Belgique, aucun plan d'action n'a été mis en place.

Plusieurs organisations internationales ainsi que des acteurs et actrices de la société civile belge ont rappelés à la Belgique ses engagements de 2001. C'est ainsi qu'en février 2016, par exemple, l'Universal Periodic Review, sous la supervision du conseil des droits humains de l'ONU, a demandé à la Belgique d'honorer sa promesse de lancer un processus afin d'adopter un plan NAPAR.

La naissance d'une coalition belge bilingue : une première fructueuse

C'est en 2016 que des organisations basées en région flamande ainsi que le réseau européen de lutte contre le racisme (ENAR) a lancé l'initiative de construire un réseau belge pour la promotion d'un NAPAR. C'est ainsi qu'une coalition nationale est née. Cette dernière a constitué un dossier avec 11 propositions concrètes et mesurables qui touchent à la justice, l'emploi, enseignement, les crimes de haine, etc. Des revendications assorties de modes d'actions concrets et innovants ainsi que des mesures transversales comme par exemple l'inclusion systématique des personnes concernées dans la stratégie, prendre en considération les discriminations multiples, adopter une approche intersectionnelle, etc.

D'un point de vue fonctionnel, la Coalition s'est dotée d'une équipe chargée de la coordination des activités et élue par l'ensemble des membres pour un mandat d'une durée d'un an. Cette coordination s'assure que les activités liées au fonctionnement soient exécutées, notamment l'activité principale qui est celle du plaidoyer politique.

Actuellement, la coordination travaille également à la production d'une version actualisée de son document directeur afin qu'il réponde aux réalités interfédérales du pays c'est-à-dire que les compétences régionales et communautaires soient représentées, ainsi qu'à l'adoption d'une approche transversale puisque le racisme impacte tous les secteurs de la vie des personnes racisées. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 2019, la Coalition augmentera son document des 11 propositions par un dossier thématique qui traitera du racisme



dans le logement, au travail, la décolonisation, le traitement raciste des politiques migratoires, les discours de haine en ligne et dans les médias, etc. Ce dossier est co-construit avec les organisations partenaires qui travaillent sur ces thématiques.

La méthodologie est aussi importante que les propositions elles-mêmes

Avec l'appui d'ENAR, la Coalition a pu se renseigner sur les pratiques d'autres pays européens s'ayant déjà dotés d'un plan NAPAR comme la France, les Pays-Bas, l'Irlande et l'Allemagne. Certains pays en sont même déjà à leur second plan. En Belgique, il y a déjà eu des plans d'action contre les violences homophobe et transphobe et un plan national de lutte contre la pauvreté. Bien que ces plans

ne soient pas parfaits, à plus d'un titre, ils constituent une source d'inspiration pour le plan belge d'action interfédéral contre le racisme. L'évaluation de ces plans a démontré que pour obtenir des résultats probants, un bon plan d'action tient compte, entre autres, des indicateurs suivants :

- Une définition claire du racisme structurel et de ses manifestations.
- Une ligne de temps d'exécution, avec des objectifs concrets et des critères de réussite mesurables pour chaque action.
- Les moyens nécessaires et désigne un responsable pour sa mise en œuvre.

ENAR a produit un document évaluant la qualité d'un plan NAPAR aussi bien sur le fond que sur la méthodologie dans la création et l'exécution des mesures. Ce document est disponible sur leur site internet, en anglais.

2019 année électorale, 2020 lancement des plans NAPAR ?

En mai 2019, les belges se sont rendu.e.s aux urnes afin de renouveler les parlements du pays. Sur les six parlements que compte la Belgique (en dehors de l'Europe), quatre sont déjà en place et ont rendu public leur déclaration gouvernementale. La région de Bruxelles-Capitale, la région wallonne et la fédération Wallonie-Bruxelles se sont engagées à fournir "tous les efforts pour établir un plan interfédéral de lutte contre le racisme". Le résultat direct des efforts de plaidoyer fourni par la Coalition au début de l'année 2019.

Pendant la campagne électorale, la coordination de la Coalition NAPAR a rencontré des candidat.e.s de tous les partis francophones et néerlandophones à l'exception de l'extrême droite. Seuls, le Mouvement Réformateur ainsi que DéFI n'ont pas donné suite aux sollicitations de la coordination. Pendant la période de négociations, la coordination a de nouveau sollicité les partis constituant des majorités dans les différents parlements. A ce moment-là, l'objectif du plaidoyer politique était que les partis formant la majorité

s'engagent à établir un (N)APAR à leur niveau de compétence mais aussi à mobiliser leurs homologues des autres régions et communautés à suivre cet exemple. C'est à présent chose faite pour la région bruxelloise, la fédération Wallonie-Bruxelles et le parlement wallon.

La région flamande fait exception

Au moment d'écrire ces lignes, nous apprenons que le gouvernement flamand s'est formé et a décidé d'axer sa déclaration de politique générale sur le chômage, l'immigration et l'amalgamation de certaines compétences fédérales vers la région. En effet, alors que nous ne possédons pas encore la déclaration dans son entièreté, certaines mesures nous alarment et envoient un signal très négatif sur le front de la lutte contre le racisme.

Sur le volet "racisme et immigration", les personnes immigrées ou réfugiées devront payer un montant afin de passer un test "d'intégration" pour ensuite avoir les mêmes droits que les personnes résidant en Flandres. La région va également arrêter sa collaboration, et son financement, d'UNIA afin de créer sa propre agence. Cela nous questionne sur la pertinence du double travail et de la cohérence des mesures politiques de prises en charge des signalements entre le fédéral et le régional, ainsi que dans le choix des affaires liées au racisme défendues en justice par l'institution. Enfin, la politique générale "droitisante" est extrêmement inquiétante pour le financement des organisations de personnes impactées par le racisme qui sont déjà en sous-effectif et peu financées.

Ceci rend évidemment le travail de la Coalition, et tout travail de cohérence politique sur les questions d'antiracisme, plus lourd et complexe.

Quelle est la suite du travail de la Coalition?

A présent que chaque déclaration gouvernementale comprend, au minimum, une ligne mentionnant l'établissement d'un plan NAPAR, à l'exception du gouvernement flamand, et bien que les propositions soient limitées, la porte

est ouverte à la co-construction de ce plan avec les autorités publiques et les personnes concernées. Afin que les politiques publiques soient fortes, pertinentes et impactantes il est nécessaire que le contenu et la structure soient travaillés avec les personnes possédant une expertise expérientielle et, souvent, académique sur ces questions. C'est là que la Coalition composées d'une so xantaine d'organisations représentantes de personnes racisées, de syndicats, etc. Et adoptant une méthode de travail transversale pourra proposer son expertise tout au long du processus.

Au-delà d'un travail sur le contenu et de plaidoyer politique, l'actualité régionale, nationale et internationale démontre l'importance de mobiliser le plus grand nombre aux enjeux et impacts du racisme structurel dans les différents secteurs. Après la mobilisation arrive la formation et l'action. La mobilisation sociale d'abord pour forcer l'agenda politique, et ainsi augmenter l'intérêt des institutions à mettre en place des politiques publiques co-construites et à fort impact pour les personnes concernées. Vient ensuite la formation car les pratiques actuelles sont obsolètes et démontrent leur incapacité puisqu'elles ont été construites et mise en place sans se baser sur les expériences "à la marge", les compétences et connaissances spécifiques des personnes racisées et que leur évaluation n'est pas systématique. Il est donc important d'accompagner le changement en garantissant des formations aux pratiques et techniques qui seront développées en leur accordant tous les moyens nécessaires. L'action, enfin, car il s'agit de construire une société radicalement basée sur un contrat de justice sociale, d'équité et d'égalité des droits.

Pour consulter le travail de la Coalition, rendez-vous sur (adresse du futur site web).



Sakina Ghani Chargée de plaidoyer à BePax



Des discriminations qui peuvent être évitées

Tout comme il est important de mettre en place des politiques de sanctions auprès des employeur. euse.s adoptant des mesures discriminantes, il est tout aussi important d'analyser la genèse de ces comportements et de développer des outils pour les endiguer. Dans son mémorandum 2019, UNIA rappelle "qu'il n'existe pas encore de base légale explicite qui incite les employeur. euse.s à mettre en œuvre une politique résolument de prévention. C'est aux partenaires sociaux d'élaborer, au sein de ces secteurs, des codes de conduite, des actions positives ou des plans de diversité sectoriels et de faire ainsi vraiment la différence. Les ministres de l'Emploi, ont un rôle incitatif à jouer, voire contraignant. Ils peuvent le faire en rendant les aides aux secteurs tributaires des résultats."1

En 2016, la CSC Bruxelles avait publié une étude intitulée "Racisme game over" dans laquelle des données chiffrées permettaient d'objectiver les discriminations dans l'emploi, les sanctions ou le manque de sanction, ainsi que des recommandations. L'enquête se basait sur les témoignages de délégué.e.s syndicaux. ales. En effet, le rôle des partenaires sociaux est crucial dans le travail de lutte contre le racisme dans le secteur de l'emploi et le marché du travail.

loppés pour à la fois évaluer ses propres pratiques (self-scan), et également s'assurer d'adopter une politique de non-discrimination à l'embauche. Les pouvoirs publics devraient être pionniers en la matière pour leurs services et également donner l'exemple au secteur privé notamment par plus de diversité et de l'inclusion des idées (au-delà du jeu des quotas dits ethniques). Un racisme structurel dans l'emploi qui se maintient

Il existe pourtant des outils déve-

toujours en 2019

En 2019, l'observatoire bruxellois pour l'emploi et la formation, nommé view. brussels, a publié une étude menée pendant 3 ans sur l'impact du critère protégé "origine" dans la recherche d'un emploi des personnes originaires (directement ou non) d'un pays en dehors de l'union européenne. Bien que les résultats ne furent pas surprenants pour les personnes concernées, l'étude a l'intérêt non négligeable d'apporter des données chiffrées sur la discrimination raciale dans la recherche d'emploi, tout en adoptant une approche intersectionnelle.

Le chiffre marquant de cette étude est 79%. Il s'agit du nombre de personnes racisées qui sont inscrites comme demandeuses d'emploi auprès d'Actiris. Un chiffre qui met en avant le biais raciste mais également sexiste de la discrimination raciale structurelle puisque les femmes diplômées et qui portent un foulard sont parmi les "groupes cibles" les plus touchés. On cite également les personnes Noires diplômées du supérieur, et pour certaines, dont les diplômes obtenus à l'étranger ne sont pas reconnus parmi les "groupes cibles" les plus impactés.

Le système scolaire, moteur d'inégalités?

Une croyance populaire très partagée voudrait qu'une qualification (un diplôme) apporterait forcément un confort de vie, une reconnaissance sociale et un épanouissement intellectuel. Une lecture capitaliste qui ne se traduit pas dans les faits. Les freins que l'on a évoqués plus haut, concernant l'accès à l'emploi, se vérifient particulièrement auprès des personnes racisées (dont les personnes d'origine extra européenne font souvent partie). En effet, l'étude de view.brussels tout comme le baromètre d'UNIA, rapportent que les personnes d'origine extra européenne sont particulièrement diplômées et singulièrement représentées dans les chiffres du chômage. Ce qui s'explique par différentes formes de racisme structurel.

D'après view.brussels, les personnes Noires originaires "d'Afrique sub-saharienne" font face à la non-reconnaissance systématique de l'équivalence belge de leur diplôme obtenu à l'étranger. Ce qui fait écho à une sorte de hiérarchisation des savoirs où pour une même discipline, le lieu où elle a été enseignée pourrait témoigner de sa qualité et de la pertinence du transfert de compétences dans un contexte belge. Des freins que les personnes étrangères européennes ou américaines ne semblent pas rencontrer. En effet, il est rare de voir un groupe de personnes étatsuniennes blanches, par exemple, se constituer en association pour lutter contre le refus systématique de leur diplôme et de leurs qualifications.

L'intersectionnalité, un outil d'analyse politique pour comprendre les discriminations structurelles

S'il est un terme mal compris mais beaucoup mobilisé par les pouvoirs publics ces deux dernières années, c'est bien le terme "intersectionnalité". Il semble être pour beaucoup un synonyme de "diversité" (un autre buzzword) ou bien un mot à placer

79% des demandeurs d'emploi à Bruxelles sont des personnes racisées.



dans une conversation pour démontrer la modernité de ses réflexions. En réalité, il est un puissant outil politique qui ouvre la voix vers la compréhension de la manière dont différents systèmes d'oppression impactent la vie d'une même personne. L'intersectionnalité a été conceptualisée par la professeure Kimberlè W. Crenshaw en 1989. Ce concept politique, qui a fêté ses 30 ans cette année, a été élaboré par une femme Noire pour les femmes Noires, et est maintenant généralisé pour une meilleure compréhension des intersections auxquelles se situent les personnes touchées par le racisme, le sexisme, le validisme, le classisme, l'hétéronormativité, etc.

Lorsque ce concept est transposé dans le domaine de l'emploi, il permet de comprendre le contexte dans lequel le racisme structurel impacte les "intersections" et ainsi de définir des politiques publiques de prévention et de sanction à fort impact à partir de ces expériences "à la marge". C'est ainsi qu'une politique accrue de formation des personnes au chômage prouve son inutilité puisque le problème ne se situe pas nécessairement dans la formation mais dans la discrimination raciale, notamment. Par exemple, une femme Noire qui porte un foulard n'aura pas plus de chance de trouver un emploi épanouissant et en accord avec ses ambitions professionnelles si elle suit une formation.

C'est le processus de recrutement qu'il faut questionner ainsi que les personnes qui occupent les positions de pouvoir dans les entreprises et déterminent les politiques de recrutement. Au-delà d'un questionnement, des mesures coercitives doivent être mises en place.

Quelles pistes d'actions politiques ?

L'une des raisons qui permet au racisme structurel de se maintenir, c'est sa subtilité. Il est évidemment très difficile de prouver une discrimination lors d'un entretien d'embauche puisqu'un.e recruteur.euse ne dira jamais "recalé.e car Noire et autiste" mais fera référence à un supposé manque de maîtrise du néerlandais ou de l'outil Excel, par exemple. C'est pourquoi la Coalition pour un plan d'action interfédéral contre le racisme et d'autres organisations comme Job@Ubuntu, proposent des mesures politiques précises. Parmi elles, citons le testing proactif auprès

des entreprises suspectées de discriminations. Lorsque plusieurs personnes se plaignent de discrimination à l'embauche, la région concernée a actuellement le pouvoir de se saisir du dossier et proposer un testing proactif des pratiques de recrutement de l'entreprise. Cependant, cela reste une mesure réactive et "une politique de contrôle purement réactive (suite à une plainte) fait peser une responsabilité déraisonnable sur les épaules des personnes les plus vulnérables"². Ce que la Coalition propose, ce sont des mesures proactives où les inspectrices et inspecteurs pourraient "prendre l'initiative d'utiliser cette technique d'enquête dans le cadre de leur fonction sans autorisation préalable de l'auditeur.rice du travail ou d'un procureur sans attendre un signalement ou une plainte, sur base de leurs propres analyses des risques, qui tiennent compte, par exemple, de recherches universitaires, d'une autorégulation inadéquate ou inexistante, du datamining – et matching, de manque de

En conclusion, lutter contre le racisme structurel en général, et à l'emploi en particulier, nécessite forcément de définir précisément ce que cela recouvre, d'appréhender les impacts de celui-ci sur les personnes concernées sans leur faire porter l'entière responsabilité de trouver des solutions mais bien en les incluant dans l'élaboration de politiques publiques aussi bien préventives que coercitives.

diversité au sein du personnel, etc."



Sakina Ghani Chargée de plaidoyer à BePax

Restitution de biens coloniaux :

les victoires successives des organisations d'afro-descendant·e·s

Interview de Mireille Tsheusi Robert de l'association Bamko-Cran



La question de la restitution est loin d'être neuve, mais ici en Belgique elle occupe à nouveau le devant de la scène depuis quelque temps : pourquoi ?

Selon moi, il y a une multiplicité de facteurs, au moins six d'entre eux expliquent la résurgence de cette thématique. Sans être exhaustive je peux citer une certaine logique générationnelle lié à la psychosociologie de la seconde génération d'immigration africaine, une plus grande visibilisation du racisme dans les médias, un agenda associatif porté par des acteurs afro-descendants qui ont décidé d'être plus assertifs, mais il convient de prendre aussi en compte les stratégies de luttes antiracistes, pour la reconnaissance ou plus spécifiguement, ce que j'appelle "l'ingénierie militante". Et, en lien avec ce dernier point, il y a un momentum particulier pour les institutions muséales et coloniales d'Europe.

Parmi la seconde génération d'immigration (née ou socialisée en Belgique dès l'enfance), ceux qui ont entre 35 et 45 ans sont aux commandes de structures associatives, contrairement à leurs aînés de première génération, savent qu'il est possible qu'ils·elles vivent toute leur vie en Belgique ou entre l'Afrique et l'Europe. Dès lors, combattre le racisme est une nécessité. Ils·elles n'ont pas l'idée limitante qui consiste à dire "je ne suis pas dans mon pays, je dois faire profil bas". Leur zèle entraîne d'ailleurs les premières et les troisièmes générations (souvent adolescent es et jeunes adultes) dans une lutte qu'ils n'avaient soit pas anticipée et/ou dont ils ne comprennent pas toujours le sens. Evidemment, je parle ici d'une tendance générale, chaque personne et chaque organisation est différente.

Comment la visibilisation du racisme par les médias contribue-telle à l'émergence de thématiques telles que celle de la restitution?

La médiatisation des incidents et évènements racistes participe à une prise de conscience d'une certaine condition noire en Belgique. Cette conscientisation naissante est aussi influencée par le vécu de la discrimination au quotidien, les actualités liées à l'exploitation néocoloniale des pays africains et les débats français sur le vivre ensemble et l'immigration. Concrètement, ce sont souvent de jeunes journalistes qui nous contactent pour relayer des faits liés au racisme, il y a là aussi, un turn over professionnel qui s'opère peu à peu et une nouvelle génération de journalistes plus sensibles à certaines

injustices. Ils elles sont encore peu nombreux et n'ont pas nécessairement une perspective décoloniale mais ils elles se positionnent en faveur des victimes du racisme. Sans oublier qu'il y a un journaliste d'investigation qui fait un travail monumental et qui a réussi à sensibiliser un très grand nombre de personnes; les travaux de Michel Bouffioux, journaliste à Paris Match sont l'un des piliers fondateurs de l'émergence de cette thématique.

Le chapeau de sa dernière enquête en date indiquait

"66,5 millions d'euros ont été investis dans la rénovation du Musée royal de l'Afrique centrale. Mais selon son directeur Guido Gryseels, cet établissement scientifique fédéral n'a pas les moyens d'acheter un manuscrit qui témoigne de l'origine, il est vrai problématique, du masque "emblématique" du MRAC. On parle ici d'une somme de 4000 euros..." 1

Pointant ainsi les incohérences d'un musée aux pratiques prédatrices et coloniales mais qui se dit décolonial. En effet, la traçabilité des pièces peut aboutir à l'établissement de leur acquisition délictueuse voire criminelle et mener à une décision de restitution. Chose que le musée n'a pas toujours l'air d'apprécier, au-delà des opérations de marketing médiatico-politique.

Enfin, par médiatisation, il faut aussi entendre la dynamique de la toile et de ses blogeurs·ses qui font un travail de vulgarisation sur les questions raciales, s'inspirant fortement des sphères et de l'histoire étasunienne et anglo-saxonne. Donc, toute cette médiatisation engendre une conscien-



Bamko-Cran avec plusieurs députés bruxellois lors du vote de la résolution sur la restitution des biens mal acquis.

tisation qui à son tour donne lieu à un besoin de justice et c'est là qu'interviennent les demandes de réparation et/ou de transformation culturelle (restitutions, transformation des folklores racistes, modification de l'espace public peuplé de monuments coloniaux).

Vous parliez aussi de l'implication du monde associatif?

Oui, les associations congolaises de droit belge - c'est-à-dire légalement inscrites au moniteur belge - fêtent leurs 100 ans en 2019. La première qui existe toujours, est dénommée l'Union Congolaise, elle se définissait comme une "société de secours et de développement moral et intellectuel de la race congolaise". Elle a été fondée par Paul Panda Farnana en 1919; ce dernier apparaissait déjà dans la presse nationale et argumentait à la tribune du parlement belge. Donc le moins qu'on puisse dire, c'est que les associations africaines, héritières d'un siècle de militantisme afrobelge, sont arrivées à une certaine maturité dans l'exercice du plaidoyer politique. Aujourd'hui, nous sommes en lien avec des journalistes et tentons de mettre les sujets qui nous préoccupent à l'ordre du jour médiatique, tenant compte d'un agenda associatif préétabli que nous tentons d'articuler avec les fenêtres d'opportunité politiques. C'est dans ce sens que la réouverture de l'africa Museum était une occasion intéressante puisque les médias du monde entier couvraient cet évènement. La portée de nos revendications est ainsi décuplée, d'autant plus qu'elles sont portées par des représentant·e·s qui estiment que

dans un contexte de discrimination structurel, ils n'ont rien à perdre en se montrant plus assertifs.

Il s'agit là de stratégie voire, d' "ingénierie militante" en ce qui concerne le point suivant : le plaidoyer international auprès d'organisations telles que l'ONU ou l'Etat de la Diaspora Africaine. Cette phase, volontairement silencieuse, implique des partenariats internationaux entre les associations et des personnalités afroeuropéennes. D'ailleurs en 2018, Bamko est devenu Bamko-Cran ("comité de réflexion et d'action sur le racisme antinoir), se connectant philosophiquement à l'organisation française le CRAN (Conseil représentatif des associations noires). Ces connexions ou partenariats internationaux qui donnent plus de poids à des discours longtemps inaudibles peuvent aussi prendre la forme de ralliement par slogan ou la reproduction d'activités, comme pour le Black Live Matter (USA) ou le Black History Month (Canada, USA, Royaume-Uni, Irlande).

En Belgique, avec qui travaillez-vous?

Le niveau local a aussi été très important, la lutte est portée par plusieurs personnes et structures Gia Abrassart, Monique Mbeka Phoba, Laura Nsengiyumva, Anne Wetsi Mpoma, Véronique Clette, Aïcha Achbrouk, l'asbl Change, Sarah Demart ou encore Charlotte Pezeril. Une fois n'est pas coutume, je citerai ici les travaux et idées de deux hommes qui ont renforcé notre lutte, parfois malgré eux et souvent avec une certaine complicité : Martin Vander Elst et Christophe Marchand. Il faut aussi signaler que certaines personnes juives nous ont prêté main forte, à partir de leur expérience de restitution post-Shoah. Finalement, la campagne a donné naissance au Collectif No Name et à un think thank pour la restitution qui rassemblent tous deux des activistes, des artistes, des scientifiques, des journalistes, des auteurs et des cinéastes, en témoigne la tribune internationale publiée le 25 septembre dernier dans le journal Le Soir².

Quels sont les résultats de cette campagne?

Il y a les résultats symboliques : l'absence du roi à l'ouverture de son propre musée. Puis il y a les victoires politiques et idéologiques. Sur le plan politique nous avons surtout travaillé avec Julie Degroote, ancienne présidente du parlement francophone Bruxellois (CDH), Zoé Genot (députée ECOLO) et Simone Susskind (sénatrice PS). La résolution déposée au

- 1 https://parismatch.be/actualites/societe/313600/ masque-vole-de-tervuren-les-trop-chers-aveux-de-lapiere
- 2 https://plus.lesoir.be/180528/article/2018-09-25/carte-blanchela-belgique-est-la-traine-sur-la-restitution-des-tresors-colon iaux?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dla styear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dtsheusi&_ ga=2.3059891.2078967455.1569166045-521955819.1563894279

Parlement francophone bruxellois et qui prévoit notamment de faire l'inventaire des objets et des restes humains, d'étudier les voies et moyens de la restitution, a aussi était ratifiée par Serge de Patoul (DéFI) et Gaëtan Van Goidsenhoven (MR), le texte a été voté en mars 2019 à l'unanimité des partis politiques francophones.

Mais vous disiez aussi que les institutions muséales se retrouvent dans un momentum important, lequel ?

Enfin, un peu plus d'un demi-siècle après les indépendances les musées européens ont besoin de rafraîchir leur image et leurs bâtiments. Autant d'argent dépensé à rénover les murs du musée de Tervuren, il fallait bien un argument marketing pour valider tout cela et c'est le terme "décolonisation" mais il n'en est rien, I s'agissait juste d'un ravalement de façade. Néanmoins, c'était l'occasion pour nous de pointer les problèmes identitaire de ce musée qui n'arrive plus à s'assumer comme un projet colonialiste.

En France, le président Macron a annoncé les restitutions de plusieurs biens et à Bruxelles, notamment grâce à Bamko, le parlement régional a aussi voté une loi allant dans ce sens. Est-ce qu'un tabou est en train de tomber ?

Souvent, j'entends dire que le président français est à l'origine de la mise à l'agenda publique de la question de la restitution. Je profite de la tribune que vous m'offrez pour dire que le point de départ de la campagne internationale pour la restitution lancée dans plusieurs pays africains, en France, en Allemagne mais aussi chez nous en Belgique est

une association afro-descendante antiraciste et pas le pouvoir français. Ce n'est donc pas E. Macron, un homme blanc hétéro de classe dominante mais un homme noir, descendant d'esclave et fondateur de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie qui en est l'origine. Le premier est plébiscité et félicité le second n'est que rarement mentionné. C'est en effet en pointant l'incohérence entre les actes et les valeurs républicains que ce fameux homme noir, alias Louis-Georges TIN alors président du CRAN³, a d'abord sensibilisé Nicolas Sarkozy puis François Hollande, sans succès et a finalement réussi à convaincre Emmanuel Macron. Taire l'origine de cette campagne, c'est participer à la dynamique d'invisibilisation des afrodescendants et j'ai malheureusement vu plusieurs confrères le faire. Et si on veut aller plus loin, dans le cas belge, les demandes de restitution ont commencé dès les premiers vols, avant l'indépendance, pendant celle-ci mais aussi après car l'ambassade du Congo en Belgique a déjà introduit plusieurs demandes officielles qui sont restées lettre morte.

Avec les récents changements positifs au sujet de la restitution, je ne sais pas si les tabous tombent mais ce qui est pour moi plus intéressant c'est d'observer que les afro-descendants n'attendent plus la fin des tabous, ils suivent leur propre calendrier d'émancipation, et ce quitte à travailler avec des personnes qui peuvent les aider mais qui sont encore embourbés dans de nombreux préjugés. Nous disons aux personne en charge des matières qui nous préoccupent que nous n'avons pas besoin qu'ils nous comprennent, qu'ils nous approuvent, qu'ils aient déjà exorcisé leurs pêchés ou aient fait tomber leurs tabous; ce qui compte c'est l'application des textes belges et internationaux qui prônent l'égalité et la justice.

C'est un principe de justice élémentaire de rendre des biens qui ont été volés, mais au-delà de ça, quel rôle peut jouer la restitution dans le rapport de la Belgique à son passé colonial?

Le rapport de la Belgique à son passé peut être de 3 ordre : un déni ou une indifférence feinte, une méconnaissance, un sentiment de culpabilité ou ce que je préconise, un élan de responsabilité politique comme la restitution. Ces attitudes ne sont pas antinomiques, elle peut coexister simultanément ou se succéder. Dans la conscience collective belge, le passé colonial agit comme un verrou psychologique qui l'air de rien bloque le développement la co-inclusion prônée par Bepax justement. La restitution est un processus et un acte de renoncement des biens mal acquis qui peut aider la Belgique à accepter le portrait peu glorieux que l'histoire coloniale fait d'elle, à se défaire d'une image qu'elle a d'elle-même (supérieur et sauveuse de l'humanité indigène) et qui ne correspond pas à la réalité. Cette étape d'expiation et non de flagellation permettra d'ouvrir la voie à des cours d'histoire coloniale de qualité, à un réel travail sur la discrimination à l'embauche notamment, étant entendu que le travailleur belgo-congolais, même qualifié, est loin d'être la préférence des employeurs belges. Un manque à gagner économique manifeste.

Et guand bien même la Belgique ne tirait aucun avantage à restituer elle devrait le faire car nous devons moins nous inquiéter des bienfaits de la restitution sur les belges que sur les congolais. Quoiqu'il en soit, cette dynamique réparatrice introduit enfin le début d'une démarche de responsabilité afin de rompre avec les sentiments de culpabilité et l'auto-flagelation postcolonial qui ne sert à rien ni à personne sauf à recentrer notre attention sur les aïeux belges ou leurs descendants et non sur les revendications légitimes des congolais, rwandais et/ou burundais.



L'appel de Rabia pour une régularisation des sans-papiers

Rabia Benkhabba est le créateur du site web Migrant Libre. Ce site est alimenté par des personnes sans-papiers pour donner de l'info sur leur situation. Toute personne intéressée peut se joindre à l'initiative et collaborer. Lors du forum citoyen "Pour une migration solidaire", qui a eu lieu à Molenbeek, Rabia s'est adressé aux participants pour les mobiliser autour de la régularisation des sans-papiers. Voici son appel.

ur le terrain, il y a beaucoup d'initiatives d'accueil des migrants. Les solutions pour l'accueil des migrants se trouvent actuellement dans l'élan citoyen. On l'a vu à travers la mise sur pied de la Plate-forme citoyenne de soutien aux réfugiés. Et pourtant, malgré ce soutien des Belges, au niveau politique, on met en place des rafles et des expulsions, et ce climat de répression a même débouché sur la mort d'une petite fille: Mawda.

La réaction du gouvernement n'est donc pas en accord avec les actions d'une grande part de la population. Il faut accorder les mesures gouvernementales avec les souhaits des Belges qui veulent aider les migrants. De nombreuses personnes donnent de leur temps pour aider les migrants. Maintenant, il faut pousser les partis politiques à clarifier leur position.

Les partis de gauche doivent se positionnement clairement

C'est important que les partis de gauche ne restent pas dans l'hypocrisie. Souvent, les sans-papiers sont invités par ces partis dans les manifestations touchant d'autres mesures politiques, par exemple contre les accords de libre échange commerciaux ou encore contre l'achat d'avions de chasse. Personnellement, j'ai été présent à de nombreuses manifestations. Maintenant, j'attends de leur part une solidarité et un positionnement clair en notre faveur.

Les citoyens belges et les personnes sans-papiers travaillent souvent côte-à-côte. Selon la Ligue des Droits humains, les sans-papiers seraient plus de 150.000 en Belgique aujourd'hui. Les migrants ont contribué et contribuent toujours à bâtir la Belgique, et pourtant, aujourd'hui, ceux qui sont sans-papiers ne sont pas reconnus. Il faut agir!

Mes recommandations pour une migration solidaire

Opposons-nous aux centres fermés et demandons la réouverture de centre d'accueils. Demandons une régularisation des personnes sans-papiers: cela permettra aux sans-papiers de travailler sous contrat, d'avoir un logement, de pouvoir aller chez le médecin. Encourageons les parlementaires à poser plus de questions au gouvernement et à proposer plus de solutions.

Et enfin, il faut organiser davantage de rencontres comme ce forum citoyen. C'est dans ce type d'événement qu'on peut se rencontrer et déconstruire les stéréotypes sur les migrants!

Merci!

"Demandons une régularisation des personnes sans-papiers : cela nous permettra de travailler sous contrat, d'avoir un logement, de pouvoir aller chez le médecin".

Contribuez à une société plus juste et plus égalitaire

L'ASBL BePax est heureuse de vous proposer gratuitement la revue Signes des Temps, dont le coût d'impression et d'envoi revient à 1,50 € par exemplaire. Si vous souhaitez soutenir notre travail de publication, n'hésitez pas à faire un don sur le compte BE28 7995 5017 6120. Quel qu'en soit le montant, votre soutien est précieux! (Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle).

BePax est également apte à recevoir des legs. Pour plus d'informations, contactez votre notaire ou contactez-nous au +32 (0)2 896 95 00 ou via info@bepax.org.

Consultez nos autres dossiers thématiques:









Surfez sur www.bepax.org et suivez-nous sur









ASBL BePax Chaussée Saint-Pierre, 208 1040 Bruxelles Tél. +32 (0)2 896 95 00 E-mail: info@bepax.org facebook.com/bepaxasbl www.bepax.org